



Procès-verbal du conseil municipal du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 18h00, le conseil municipal de la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, régulièrement convoqué le 11 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, 26 place du Général de Gaulle à Pont l'Abbé d'Arnoult, sous la présidence d'Alexandre SCHNEIDER, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs : SCHNEIDER Alexandre, DOUET Jean-François, MOURET Sylvie, BRISSON Hervé, AUBRY Jérôme, BRUN Françoise, LEROUGE Michel, TRIPOTEAUD Dominique, LHERMENIER Sandrine, STAUDER Jean-Denis, NOUVEAU Maria-José, BON Jean-François, CLERBOUT Micheline, COMBAUD Benoit, VAN VLAMERTYNGHE Alain.

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

M. NEVES Jaime, pouvoir donné à M. SCHNEIDER Alexandre
Mme RENAUDIN Stéphanie, pouvoir donné à M. COMBAUD Benoit
Mme PARROT Claire, pouvoir donné à M. TRIPOTEAUD Dominique
Mme MATHIEU Nelly, pouvoir donné à Mme MOURET Sylvie

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : M. COMBAUD Benoit

Nombre de membres :

Règles de quorum : Majorité des membres présents =10

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19 (sauf pour compte administratif 17 et pour chaque subvention après sortie des adhérents)

Pouvoirs : 4

Date d'affichage de la convocation : 11 avril 2025

L'ordre du jour était le suivant :

- A0 – Approbation du procès-verbal du 27 février 2025
- A1 – Bâtiment Saint-Pierre – Convention de mise à disposition à titre gratuit - SDIS
- A2 – Souvenir Français – Convention – Correction
- B3 – Accroissement temporaire d'activité – Création de poste
- C4 - Vente parcelle de terrain cadastrée section AI n°0013 située 18 rue des Allards
- D5 – Tarifs 2025 – Modification
- D6 – Approbation des comptes de gestion 2024 du receveur pour le budget principal et le budget annexe du camping
- D7 – Approbation des comptes administratifs 2024
- D8 – Affectation des résultats
- D9 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
- D10 – Vote des budgets primitifs 2025
- D11 – Subventions aux associations 2025
- D12 – Budget camping – Admission en non-valeur
- D13 – Redevance affermage FRERY
- Z14 – Questions et informations diverses
- D12 – Sapeurs-Pompiers Humanitaires – Demande de subvention exceptionnelle « Urgence Mayotte »
- D13 – Location du bâtiment ex point info touristique – Tarif
- D14 – Tarifs 2025
- Z15 – Questions et informations diverses

Ouverture de la séance à 18h05

A – Administration générale

A0a - Approbation du procès-verbal du 27 février 2025

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

A1 – Bâtiment Saint-Pierre - Convention de mise à disposition à titre gratuit - SDIS

Le conseil municipal décide de mettre le bâtiment Saint-Pierre à disposition du SDIS à titre gratuit. Il autorise le maire à signer la convention relative à ce dossier ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

A2 - Souvenir Français – Convention - Correction

Correction du nombre de sépultures : 26 au lieu de 22.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

B – Ressources Humaines

B3 – Accroissement temporaire d'activité - Création de poste

Le conseil municipal décide de créer un poste de chef d'équipe dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

C – Urbanisme

C4 - Vente parcelle de terrain cadastrée section AI n°0013 située 18 rue des Allards

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente de la parcelle à 18 000 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D – Finances

D5 – Tarifs 2025 – Modification

Le conseil municipal décide de rendre gratuite la location du gymnase pour les fédérations sportives qui organisent des stages ou des manifestations sportives en lien avec un club pontilabien.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D6 – Approbation des comptes de gestion 2024 du receveur pour le budget principal et le budget annexe du camping

Les comptes de gestion ont été présentés par Monsieur le Maire mais non pas été soumis au vote.

D7 – Approbation des comptes administratifs 2024

Les comptes administratifs ont été présentés par Monsieur le Maire, approuvés à l'unanimité par le conseil municipal sous la présidence de Mme CLERBOUT, Monsieur le Maire étant sorti de la salle, mais ne peuvent pas être validés car les comptes de gestion n'ont pas été présentés au vote.

D8 - Affectation des résultats

L'affectation des résultats a été présentée par Monsieur le Maire, approuvée à l'unanimité par le conseil municipal, mais ne peut pas être validée car les comptes de gestion n'ont pas été présentés au vote empêchant la validation des comptes administratifs.

D9 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2025.

Taxes	Taux 2024 (%)	Taux 2025 (%)
Habitation (résidences secondaires)	17,76	17,76
Foncière (bâti)	25.95 + 21,50 = 47,45	25.95 + 21,50 = 47,45
Foncière (non bâti)	64.78	64.78

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D10 – Vote des budgets primitifs 2025

a) Budget principal

Le budget est présenté comme suit : :

- ⇒ Le budget investissement est équilibré à la somme de 774 081,33 €
- ⇒ Le budget fonctionnement est équilibré à la somme de 2 486 092,00 €

Le budget total de la commune représente la somme de 3 260 173,33 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

b) Budget annexe - Camping Parc de la Garenne

Le budget est présenté comme suit :

⇒ Le budget investissement est équilibré à la somme de 32 962,22 €

⇒ Le budget fonctionnement est équilibré à la somme de 45 072,55 €

Le budget total du camping représente la somme de 78 034,77 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D11 – Subventions aux associations 2025

Dominique TRIPOTEAUD, au nom de Claire PARROT, pose des questions sur le fonctionnement d'EVADEM. Jean-François DOUET répond qu'il suit le dossier.

Marie-Josée NOUVEAU ne comprend pas le fonctionnement d'EVADEM et compare cette association à celle de la Gymnastique.

Françoise BRUN indique que l'ADMR n'a pas renoncé à une subvention.

Alexandre SCHNEIDER ne comprend pas le fonctionnement d'EVADEM et est très réservé sur la gestion du Président de l'association.

Jérôme AUBRY ne comprend pas pourquoi EVADEM doit être financée par rapport à d'autres associations.

Jean-Denis STAUDER suggère qu'EVADEM ait recours au recouvrement direct pour améliorer le fonctionnement d'EVADEM.

Jérôme AUBRY demande pourquoi créer une différence entre associations ?

Jean-Denis STAUDER suggère un prélèvement automatique pour les cours EVADEM.

Le conseil municipal suggère une demande de changement de gouvernance EVADEM et confie à Jean-François DOUET la mission de faire une lettre à l'association.

La chorale « L'Air de rien » renonce à une subvention.

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

Article	Bénéficiaire	Subvention 2025	Vote	Observations
65748	ACPG CATM ASSO PRISONNIERS DE GUERRE ANCIENS COMBATTANTS	300	Pour : 18 Abstention : 0 Contre : 0	M. DOUET sort de la salle
65748	AICA (ex ACCA)	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	AIDE A DOMICILE EN MIL. RURAL - ADMR	500	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0	Mme BRUN, M. DOUET et M. COMBAUD sortent de la salle
65748	ALL EQUILIBRE	100	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	AMC SAINTONGE	200	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	APE RENE CAILLE	500	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	BADMINTON CLUB PONTILABIEN	600	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	CŒUR DE SAINTONGE VOLLEY	200	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	

Article	Bénéficiaire	Subvention 2025	Vote	Observations
65748	COMITE DES FETES	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	CONFRERIE DE LA MOJHETTE	200	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0	M. SCHNEIDER, BON et STAUDER sortent de la salle
65748	EVADEM	2 000	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	GENERATION MOUVEMENT (ex AMICALE DU 3ème AGE - AINES RURAUX)	300	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	GV FORME ET FITNESS	300	Pour : 16 Abstention : 0 Contre : 0	Mmes MOURET et NOUVEAU sortent de la salle
65748	HARMONIE DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	150	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	JUDO CLUB	300	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	LA COMPAGNIE DE LA PIERRE BLANCHE	300	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	LES CHRYSALIDES DE L'ARNOULT	200	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION PAA	1 000	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	NOSTALGIC SPEED (ex FLASHCOUZ)	100	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	SECOURS CATHOLIQUE SECTEUR DE PONT L'ABBE	500	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	SOL CAN PO	400	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
65748	TENNIS CLUB DE PONT L'ABBE D'ARNOULT	300	Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0	M. AUBRY, TRIPOTEAU et VAN VLAMERTYNGHE sortent de la salle
65748	UNION SPORTIVE DE PONT L'ABBE	500	Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0	
	TOTAL	9 850		

D12 – Budget camping - Admission en non-valeur

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 7 683,98 € pour le budget camping.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19 Abstention : 0 Contre : 0

D13- Redevance affermage FRERY

Le conseil municipal décide de maintenir le tarif à 11 357 euros pour l'année 2025 de la redevance relative à l'affermage confié à l'entreprise FRERY qui gère les emplacements de la foire mensuelle et marché hebdomadaire. Il décide également de maintenir les tarifs suivants concernant les droits de place :

Pour la foire	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Commerçant forain - le ml	0,78 €	0,78 €
Banc double supérieur à 4m – le ml	1,03 €	1,03 €
Voiture d'exposition	2,35 €	2,35 €
Matériel agricole – par véhicule	2,35 €	2,35 €

Adopté à l'unanimité.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

E – Patrimoine, culture, sport, tourisme

Néant

F – Intercommunalité

Néant

Z – Questions et informations diverses

Z14a – Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a reçu 4 DIA.

Z14b – Décision du maire prise dans le cadre de sa délégation

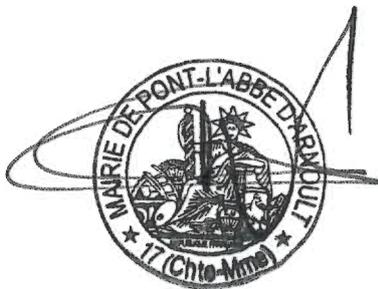
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a pris 2 décisions dans le cadre de sa délégation.

Z14c – Informations diverses

- ❖ Jean-François BON demande comment l'entreprise FRERY finance la somme de 11 357 € par an.

Clôture du conseil à 20h35

Le Maire,
Alexandre SCHNEIDER



Le secrétaire de séance
Benoit COMBAUD